

C06 EXPLOSIFS; ALLUMETTES

C06B COMPOSITIONS EXPLOSIVES OU THERMIQUES (sautage F42D); LEUR FABRICATION; EMPLOI D'UNE SUBSTANCE, UTILISÉE SEULE, COMME EXPLOSIF (composés en général C01, C07 ou C08) [2]

- (1) La présente sous-classe couvre:
- les compositions qui sont:
 - (a) explosifs: les compositions comprises sont celles qui contiennent à la fois un carburant et suffisamment d'oxydant pour que, dès l'amorçage, elles soient capables de subir une modification chimique à vitesse relativement grande, ayant pour résultat la production d'une force utilisable pour le sautage, les armes à feu, la propulsion des missiles ou similaires; [2]
 - (b) les compositions thermiques; les compositions comprises contiennent (i) un composant combustible consommable qui consiste soit en un élément qui est un métal, B, Si, Se ou Te, soit en leurs mélanges, leurs intercomposés ou leurs hydrures; et (ii) en combinaison un composant oxydant qui est, soit un oxyde métallique soit un sel (organique ou inorganique) capable de donner un oxyde métallique par décomposition; [2]
 - (c) des combustibles pour engins du type roquette conçus pour réagir avec un oxydant, à l'exclusion de l'air, en vue de fournir une poussée agissant comme force motrice; [2]
 - (d) utilisées pour agir sur l'espace entourant la zone de l'explosion, p.ex. pour neutraliser les gaz toxiques des explosifs, pour refroidir les gaz d'explosion ou similaires; [2]
 - les méthodes ou appareillages non prévus ailleurs pour préparer ou traiter de telles compositions; [2]
 - les modes d'emploi d'une substance, utilisée seule, comme explosif. [2]
- (2) Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
- "nitré" couvre les composés ayant un groupe nitro ou un groupe nitrate-ester. [2]
- (3) Les procédés ou appareillages pour préparer ou traiter de telles compositions sont classés selon les composants particuliers des compositions. [2]

Schéma général

COMPOSITIONS EXPLOSIVES OU THERMIQUES		Contenant un métal27/00, 33/00
Contenant des dérivés nitrés		Contenant du phosphore39/00
inorganiques 31/00		Autres compositions.....23/00, 43/00
organiques 25/00, 41/00		Compositions définies par la structure ou la disposition des composants45/00, 47/00
Contenant un azoture ou un fulminate 35/00, 37/00	EMPLOI D'UNE SUBSTANCE, UTILISÉE SEUL, COMME EXPLOSIF49/00	
Contenant des chlorates ou perchlorates 29/00	FABRICATION21/00	

21/00 Appareils ou méthodes pour la mise en œuvre des explosifs, p.ex. mise en forme, coupage, séchage	25/16 . . . l'autre composé étant un composé aromatique nitré [2]
	25/18 . le composé étant de la nitrocellulose représentant 10% ou plus en poids de la composition totale [2]
Note	25/20 . . avec un composant non explosif ou non thermique [2]
Dans les groupes C06B 23/00 à C06B 49/00, sauf indication contraire, une composition est classée à la dernière place prévue pour un ingrédient. [2]	25/22 . . avec un composé aromatique nitré [2]
	25/24 . . avec la nitroglycérine [2]
23/00 Compositions caractérisées par des constituants non explosifs ou non thermiques [2]	25/26 . . . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
23/02 . pour neutraliser les gaz toxiques des explosifs produits durant le sautage [2]	25/28 . le composé étant de la nitrocellulose représentant moins de 10% en poids de la composition totale [2]
23/04 . pour refroidir les gaz d'explosion [2]	25/30 . . avec la nitroglycérine [2]
25/00 Compositions contenant un composé organique nitré [2]	25/32 . le composé étant du pentaérythritol nitré [2]
25/02 . le composé nitré étant un amidon ou un sucre [2]	25/34 . le composé étant une amine nitrée acyclique, cyclanique ou hétérocyclique [2]
25/04 . le composé nitré étant un composé aromatique [2]	25/36 . le composé étant une nitroparaffine [2]
25/06 . . avec plusieurs composés aromatiques nitrés [2]	25/38 . . avec un autre composé organique nitré [2]
25/08 . . . dont un au moins est un toluène nitré [2]	25/40 . . avec plusieurs nitroparaffines [2]
25/10 . le composé étant de la nitroglycérine [2]	27/00 Compositions contenant un métal, le bore, le silicium, le sélénium ou le tellure ou leurs mélanges, intercomposés ou hydrures avec des hydrocarbures ou des hydrocarbures halogénés [2]
25/12 . . avec un autre composé organique nitré [2]	
25/14 . . . l'autre composé étant un diol aliphatique nitré [2]	

29/00 Compositions contenant un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène, p.ex. chlorate, perchlorate [2]

- 29/02 . d'un métal alcalin [2]
- 29/04 . . avec un composant inorganique non explosif ou non thermique [2]
- 29/06 . . . le composant étant un composé cyanuré; le composant étant un oxyde de fer, de chrome ou de manganèse [2]
- 29/08 . . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
- 29/10 . . . le composant étant un colorant organique [2]
- 29/12 . . avec du carbone ou du soufre [2]
- 29/14 . . avec de l'iode ou un iodure [2]
- 29/16 . . avec un composé organique nitré [2]
- 29/18 . . . le composé étant un toluène nitré ou un phénol nitré [2]
- 29/20 . . . le composé étant de la nitrocellulose [2]
- 29/22 . le sel étant du perchlorate d'ammonium [2]

31/00 Compositions contenant un sel inorganique d'un composé d'azote et d'oxygène [2]

- 31/02 . le sel étant un nitrate d'un métal alcalin ou alcalino-terreux [2]
- 31/04 . . avec du carbone ou du soufre [2]
- 31/06 . . . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
- 31/08 . . avec un sel métallique d'un composé d'halogène et d'oxygène, p.ex. chlorate inorganique, perchlorate inorganique [2]
- 31/10 . . . avec du carbone ou du soufre [2]
- 31/12 . . avec un composé organique nitré [2]
- 31/14 . . . le composé étant un composé aromatique nitré [2]
- 31/16 le composé étant un toluène nitré [2]
- 31/18 le composé étant un phénol nitré, p.ex. acide picrique [2]
- 31/20 . . . le composé étant de la nitroglycérine [2]
- 31/22 . . . le composé étant de la nitrocellulose [2]
- 31/24 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
- 31/26 l'autre composant étant de la nitroglycérine [2]
- 31/28 . le sel étant du nitrate d'ammonium [2]
- 31/30 . . avec une matière végétale; avec une résine; avec un caoutchouc [2]
- 31/32 . . avec un composé organique nitré [2]
- 31/34 . . . le composé nitré étant un amidon ou un sucre [2]
- 31/36 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
- 31/38 . . . le composé nitré étant un composé aromatique [2]
- 31/40 avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
- 31/42 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
- 31/44 . . . le composé étant de la nitroglycérine [2]
- 31/46 avec une matière végétale, p.ex. pâte de bois, sciure [2]
- 31/48 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
- 31/50 l'autre composé étant un composé organique nitré [2]

- 31/52 . . . le composant étant de la nitrocellulose représentant 10% ou plus en poids de la composition totale [2]
- 31/54 avec un autre composé organique nitré [2]
- 31/56 . . . le composé étant de la nitrocellulose représentant moins de 10% en poids de la composition totale [2]

33/00 Compositions contenant des particules de métal, alliage, bore, silicium, sélénium ou tellure avec au moins un matériau fournissant de l'oxygène, qui est soit un oxyde métallique, soit un sel, organique ou inorganique, susceptible de donner un oxyde métallique [2]

- 33/02 . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
- 33/04 . le matériau étant un sel inorganique d'un composé d'azote et d'oxygène [2]
- 33/06 . le matériau étant un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène [2]
- 33/08 . avec un composé organique nitré [2]
- 33/10 . . le composé étant un composé aromatique nitré [2]
- 33/12 . le matériau étant formé de plusieurs composés donneurs d'oxygène [2]
- 33/14 . . un composé au moins étant un sel inorganique d'un composé d'azote et d'oxygène [2]

35/00 Compositions contenant un azoture métallique [2]**37/00 Compositions contenant un fulminate métallique [2]**

- 37/02 . avec un composé organique nitré ou un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène [2]

39/00 Compositions contenant du phosphore libre ou un composé binaire du phosphore, excepté avec l'oxygène [2]

- 39/02 . avec un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène [2]
- 39/04 . . avec un composé binaire de phosphore, excepté avec l'oxygène [2]
- 39/06 . avec, à l'état libre, un métal, un alliage ou le bore, le silicium, le sélénium ou le tellure [2]

41/00 Compositions contenant un composé organique nitré de métal [2]

- 41/02 . le composé contenant du plomb [2]
- 41/04 . . avec un composant organique explosif ou thermique [2]
- 41/06 . . . avec un composant inorganique explosif ou thermique [2]
- 41/08 . . avec un azoture ou un fulminate métallique [2]
- 41/10 . . avec un autre composé organique nitré de métal [2]

43/00 Compositions caractérisées par des constituants explosifs ou thermiques non prévus en C06B 25/00 à C06B 41/00 [2]**45/00 Compositions ou produits définis par une structure ou des dispositions particulières des composants ou du produit (charges explosives de forme ou de configuration particulière F42B 1/00, F42B 3/00) [2]**

- 45/02 . comportant des particules de dimensions ou formes différentes [2]
- 45/04 . comportant des particules solides dispersées dans une solution solide ou une matrice [2]
- 45/06 . . le composé étant une solution solide ou matrice contenant un composant organique [2]

- 45/08 . . . le solide dispersé contenant un composant inorganique explosif ou thermique [2]
- 45/10 . . . le composant organique contenant une résine [2]
- 45/12 . ayant des couches ou des zones contiguës [2]
- 45/14 . . une couche ou une zone contenant un composant inorganique explosif ou thermique [2]
- 45/16 . . . la couche ou la zone contenant au moins un composant inorganique du groupe azoture, fulminate, phosphore et phosphure [2]
- 45/18 . comportant un composant revêtu (particules dispersées dans une matrice C06B 45/04; charges explosives revêtues F42B) [2]
- 45/20 . . le composant de base contenant un composant organique explosif ou thermique [2]
- 45/22 . . . le composé étant un composé organique [2]
- 45/24 le composé étant un composant organique explosif ou thermique [2]
- 45/26 le composé étant un toluène nitré [2]
- 45/28 . . . le composant de base contenant de la nitrocellulose et de la nitroglycérine [2]
- 45/30 . . le composant de base contenant un composant inorganique explosif ou thermique [2]
- 45/32 . . . le revêtement contenant un composé organique [2]
- 45/34 le composé étant un composant organique explosif ou thermique [2]
- 45/36 . . le composant de base contenant à la fois un composant organique explosif ou thermique et un composant inorganique explosif ou thermique [2]
- 47/00 **Compositions dans lesquelles les composants sont conservés séparément jusqu'au moment de l'explosion ou de la combustion, p.ex. explosifs du type "Sprengel"; Suspensions d'un composant solide dans une phase liquide normalement non explosive, y compris une phase aqueuse épaissie [2]**
- 47/02 . les composants comportant un propergol binaire [2]
- 47/04 . . un composant contenant un oxyde d'azote ou l'acide correspondant [2]
- 47/06 . . un composant contenant une substance liquéfiée, normalement gazeuse, fournissant de l'oxygène (C06B 47/04 a priorité) [2]
- 47/08 . . un composant contenant de l'hydrazine ou un dérivé d'hydrazine [2]
- 47/10 . . un composant contenant du bore libre, un borane organique ou un composé binaire du bore, excepté avec l'oxygène [2]
- 47/12 . . un composant étant un combustible liquéfié normalement gazeux [2]
- 47/14 . contenant un composant solide et une phase aqueuse [2]
- 49/00 **Emploi d'une substance, utilisée seule, comme explosif [2]**